forêver
PAYS DE BARR
communauté de communes
57 rue de la Kirneck BP 40076
67142 BARR Cedex
03 88 58 52 22 / Fax 03 88 58 52 20
www.paysdebarr.fr

AVIS DE MISE A DISPOSITION

Articles L 5211-47 et R 5211-41
du Code Général des Collectivités Territoriales

Il est porté à l'information du public que le **RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE BARR** relatif au 4ème trimestre de l'exercice 2021 est tenu à sa disposition pour être consulté sur place au siège de l'EPCI (57, Rue de la Kirneck à BARR) et aux heures habituelles d'ouverture des bureaux.

Par ailleurs, toute personne souhaitant le cas échéant s'approprier ce document, peut l'obtenir à ses frais aux conditions usuelles de reproduction des documents administratifs.

Fait à Barr, le 31 décembre 2021

Le Président
Claude HAULLER

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE BARR

Ampliation :

- Madame la Sous-Préfète de Sélestat-Erstein
- Mesdames et Messieurs les Maires des communes membres pour affichage
- Archives